Dépliant pour les groupes
Session d'hiver 2026

26.042 *né* Budget 2026. Supplément II

	Budget 2026	**Projet du Conseil fédéral**	**Annoce tardive du Conseil fédéral**	**Propositions de la commission du Conseil national**	**Propositions de la commission du Conseil des Etats**
	du 19 decembre 2025	du 18 septembre 2026	du 4 novembre 2026	du 11 novembre 2026	du 17 novembre 2026
			Modifications du projet, où indiqué.	*Adhésion au projet, resp. à l'annonce tardive, sauf observation.*	*Adhésion au projet, resp. à l'annonce tardive, sauf observation.*
Département / Unité administrative / Crédit de charges (A) - Poste de revenus (E)	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.

Partie chiffrée

		Budget 2026	Conseil fédéral	Annoce tardive Conseil fédéral	Commission du Conseil national		Commission du Conseil des Etats
Département / Unité administrative / Crédit de charges (A) - Poste de revenus (E)		*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*		*Fr.*
Crédits budgétaires demandés par la voie du supplément II							
2	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**						
202	**Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)**						
					Majorité	**Minorité I** (Kälin, Andrey, Dobler Loïc, Fehlmann Rielle, Funiciello, Gysin Greta, Wermuth, Wyss)	
A231.0329	Coopération au développement (bilatérale)	800 104 300	-			485 000 000	
						(voir 525/A202.0101, 805/A236.0118; projet 2 annexe 1 à l'art. 1 A231.0329, 805/A236.0118)	

		Budget 2026	Conseil fédéral	Annoce tardive Conseil fédéral	Commission du Conseil national		Commission du Conseil des Etats
Département / Unité administrative / Crédit de charges (A) - Poste de revenus (E)		*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*		*Fr.*
					Majorité	**Minorité** (Guggisberg, Bürgi Roman, Gafner, Götte, Nicolet, Pahud, Sollberger, Stettler Thomas)	
A231.0332	Actions humanitaires	420 969 500	-	20 000 000 *(voir crédit d'engagement V0025.06; projet 1 art. 2)*		*biffer*	
3	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR**						
311	**Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse)**						
					Majorité	**Minorité** (Wyss, Andrey, Dobler Loïc, Fehlmann Rielle, Funiciello, Giacometti, Gredig, Gysin Greta, Kälin, Wermuth)	
A200.0001	Charges de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	109 862 700	-			25 000 000 *(voir projet 2 annexe 1 à l'art. 1 A200.0001)*	

Département / Unité administrative / Crédit de charges (A) - Poste de revenus (E)		*Budget 2026* *Fr.*	*Conseil fédéral* *Fr.*	*Annoce tardive Conseil fédéral* *Fr.*	*Commission du Conseil national* *Fr.*		*Commission du Conseil des Etats* *Fr.*	
4	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE JUSTICE ET POLICE**							
403	**Office fédéral de la police (fedpol)**							
					Majorité	**Minorité** (Sollberger, Bürgi Roman, Gafner, Götte, Guggisberg, Nicolet, Pahud, Stettler Thomas)		
A231.0149	Tâches extraordinaires de protection incombant aux cantons et villes	25 305 000	20 000 000			8 000 000 *(voir projet 2 annexe 1 à l'art. 1 A231.0149)*		
5	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE LA DÉFENSE, DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DES SPORTS**							
525	**Défense (D)**							
					Majorité	**Minorité I** (Kälin, ...)	**Majorité**	**Minorité** (Wasserfallen Flavia, Hurni)
A202.0101	Charges et investissements en matière d'armement	2 786 000 000	970 000 000			*biffer* *(voir 202/A231.0329, ...)*		*biffer*

		Budget 2026	Conseil fédéral	Annoce tardive Conseil fédéral	Commission du Conseil national		Commission du Conseil des Etats	
Département / Unité administrative / Crédit de charges (A) - Poste de revenus (E)		*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*		*Fr.*	
7	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE**							
708	**Office fédéral de l'agriculture (OFAG)**							
A231.0230	Suppléments accordés à l'économie laitière	382 929 600	-	-			15 000 000 *(voir plafond des dépenses Z0023.06; projet 1 art. 3 bis ; projet 2 annexe 1 à l'art. 1 A231.0230)*	
8	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'ÉNERGIE ET DE LA COMMUNICATION**							
802	**Office fédéral des transports (OFT)**							
					Majorité	**Minorité** (Wyss, Andrey, Cottier, Dobler Loïc, Farinelli, Fehlmann Rielle, Funiciello, Giacometti, Gysin Greta, Kälin, Wermuth)	**Majorité**	**Minorité** (Herzog Eva, Hurni, Wasserfallen Flavia)
A236.0110	Apport au fonds d'infrastructure ferroviaire	5 753 830 900	-		150 000 000	314 000 000		150 000 000

		Budget 2026	Conseil fédéral	Annoce tardive Conseil fédéral	Commission du Conseil national			Commission du Conseil des Etats
Département / Unité administrative / Crédit de charges (A) - Poste de revenus (E)		*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*			*Fr.*
805	**Office fédéral de l'énergie (OFEN)**							
					Majorité	**Minorité I** (Kälin, ...)	**Minorité II** (Gysin Greta, Andrey, Dobler Loïc, Fehlmann Rielle, Funiciello, Kälin, Wermuth, Wyss)	
A236.0118	Apport au fonds alimenté par le supplément perçu sur le réseau	1 288 000 000	-			485 000 000	485 000 000	
						(voir 202/A231.0329, ...)	*(voir projet 2 annexe 1 à l'art. 1 A236.0118)*	
810	**Office fédéral de l'environnement (OFEV)**							
					Majorité	**Minorité** (Gredig, Andrey, Dobler Loïc, Fehlmann Rielle, Funiciello, Gysin Greta, Wermuth, Wyss)		
A236.0123	Nature et paysage	96 747 200	-			5 000 000		
						(voir crédit d'engagement V0143.04; projet 1 art. 3; projet 2 annexe 1 à l'art. 1 A236.0123)		

		Crédits d'engagement autorisés antérieurement	*Crédit d'engagement demandé / crédit additionnel*	*Annoce tardive Conseil fédéral*	*Commission du Conseil national*		*Commission du Conseil des Etats*
Département / Unité administrative / Crédit d'engagement (V)		*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*		*Fr.*
Crédits d'engagement demandés par la voie du supplément II 2026							
Soumis au frein aux dépenses							
2	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**						
202	**Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)**						
					Majorité	**Minorité** (Guggisberg, ...)	
V0025.06	Aide humanitaire internationale 2025-2028	2 257 600 000	-	20 000 000		*biffer*	
				(voir partie chiffrée crédit budgétaire A231.0332; ...)			
5	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE LA DÉFENSE, DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DES SPORTS**						
540	**Office fédéral de l'armement armasuisse**						
V0427.00	PI 2025, autres projets immobiliers	140 000 000	100 000 000				50 000 000 *(voir projet 1 art. 2)*

		Crédits d'engagement autorisés antérieurement	*Crédit d'engagement demandé / crédit additionnel*	*Annoce tardive Conseil fédéral*	*Commission du Conseil national*		*Commission du Conseil des Etats*
Département / Unité administrative / Crédit d'engagement (V)		*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*		*Fr.*
Non soumis au frein aux dépenses							
8	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'ÉNERGIE ET DE LA COMMUNICATION**						
810	**Office fédéral de l'environnement (OFEV)**						
					Majorité	**Minorité** (Gredig, ...)	
V0143.04	Nature et paysage 2025-2028 ("Environnement et aménagement du territoire")	384 000 000	-			5 000 000 *(voir partie chiffrée crédit budgétaire A236.0123; ...)*	

		Plafonds des dépenses autorisés antérieurement	*Plafonds des dépenses demandés resp. augmentations*	*Commission du Conseil national*	*Commission du Conseil des Etats*
Département / Unité administrative / Plafond des dépenses (V)		*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*	*Fr.*
Plafonds des dépenses demandés par la voie du supplément II 2026 resp. augmentations					
Non soumis au frein aux dépenses					
7	**DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE**				
708	**Office fédéral de l'agriculture (OFAG)**				
Z0023.06	Production et ventes 2026-2029 («Agriculture et alimentation»)	2 244 600 000	-		15 000 000 *(voir partie chiffrée crédit budgétaire A231.0230; ...)*

Projet du Conseil fédéral	Annonce tardive du Conseil fédéral	Propositions de la commission du Conseil national	Propositions de la commission du Conseil des Etats
du 18 septembre 2026	du 4 novembre 2026	du 11 novembre 2026	du 17 novembre 2026

1

Arrêté fédéral la concernant le supplément II au budget 2026

du xx décembre 2026

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'art. 167 de la Constitution[1],
vu le message du Conseil fédéral du 18 septembre 2026[2],

… du Conseil fédéral du 18 septembre 2026[2],
et l'annonce tardive du Conseil fédéral du
4 novembre 2026,

arrête :

Art. 1 Crédits supplémentaires

Pour l'année 2026, des charges de 20 700 000 francs dans le cadre du compte de résultats et des dépenses d'investissement de 1 024 000 000 francs sont autorisées au titre du second supplément au budget 2026 de la Confédération suisse, selon liste spéciale[3].

… charges de 40 700 000 francs dans …

… charges de 40 700 000 francs dans … dépenses d'investissement de 1 174 000 000 francs …

… charges de 55 700 000 francs dans …

[1] RS **101**
[2] Non publié dans la FF
[3] Voir le message concernant le supplément II au budget 2026, partie A, ch. 12 ; non publié dans la FF

Conseil fédéral	*Annoce tardive Conseil fédéral*	*Commission du Conseil national*	*Commission du Conseil des Etats*
Art. 2 Crédits d'engagement soumis au frein aux dépenses			
Le crédit d'engagement suivant, dont le détail figure dans une liste spéciale[4], est approuvé :			
francs	francs		
PI 2025, autres projets immobiliers 100 000 000			50 000 000 *(voir partie chiffrée crédit d'engagement 540/V0427.00)*
		Majorité	**Minorité** (Guggisberg, ...)
	Aide humanitaire internationale 2025-2028 20 000 000 *(voir partie chiffrée crédit budgétaire 202/A231.0332; ...)*		*biffer*
Art. 3 Crédits d'engagement non soumis au frein aux dépenses			
Les crédits d'engagement suivants, dont le détail figure dans une liste spéciale[5], sont approuvés :			
francs			
Programme Système de gestion de portefeuille au DDPS 13 600 000			
Alerte par diffusion cellulaire 15 800 000			
		Majorité	**Minorité** (Gredig, ...)
Nature et paysage 2025-2028 -			5 000 000 *(voir partie chiffrée crédit budgétaire 810/A236.0123; ...)*

[4] Voir le message concernant le supplément II au budget 2026, partie A, ch. 2 ; non publié dans la FF dans la FF
[5] Voir le message concernant le supplément II au budget 2026, partie A, ch. 2 ; non publié dans la FF dans la FF

Conseil fédéral	*Annoce tardive Conseil fédéral*	*Commission du Conseil national*	*Commission du Conseil des Etats*
Art. 3bis ***(nouveau)*** Plafonds des dépenses mon soumis au frein aux dépenses			
Le plafond des dépenses suivant, dont le détail figure dans une liste spéciale, est approuvé :			
francs			
Production et ventes 2026-2029 -			15 000 000 *(voir partie chiffrée crédit budgétaire 708/A231.0230; ...)*
Art. 4 Disposition finale			
Le présent arrêté n'est pas soumis au référendum.			

Projet
du Conseil fédéral

du 18 septembre 2026

2

Arrêté fédéral Ib concernant le cadre financier inscrit au supplément II au budget 2026

du xx décembre 2026

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'art. 167 de la Constitution[1],
vu le message du Conseil fédéral du 18 septembre 2026[2],

arrête:

Art. 1 Cadre financier ainsi qu'objectifs, indicateurs et valeurs cibles fixés pour les groupes de prestations

Aucune modification n'est apportée au cadre financier, aux objectifs, aux indicateurs et aux valeurs cibles, et aucune condition-cadre de l'utilisation des crédits n'est fixée.

Art. 2 Disposition finale

Le présent arrêté n'est pas soumis au référendum.

[1] RS **101**
[2] Non publié dans la FF
[3] RS **171.10**

Propositions
de la commission du Conseil national

du 11 novembre 2026

[1] Aucune modification n'est apportée au cadre financier, aux objectifs, aux indicateurs et aux valeurs cibles.

[2] Les conditions-cadres de l'utilisation des crédits budgétaires visées à l'art. 25, al. 3, de la loi du 13 décembre 2002[3] sur l'Assemblée fédérale sont fixées pour les enveloppes budgétaires mentionnées à l'annexe 1.

Propositions
de la commission du Conseil des Etats

du 17 novembre 2026

[1] Aucune modification n'est apportée au cadre financier, aux objectifs, aux indicateurs et aux valeurs cibles.

[2] Les conditions-cadres de l'utilisation des crédits budgétaires visées à l'art. 25, al. 3, de la loi du 13 décembre 2002[3] sur l'Assemblée fédérale sont fixées pour les enveloppes budgétaires mentionnées à l'annexe 1.

Conseil fédéral

Commission du Conseil national

Commission du Conseil des Etats

Annexe 1 (Art. 1)

Conditions-cadres de l'utilisation des crédits

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

202 Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

A231.0329 Coopération au développement (bilatérale)

Majorité

Minorité I
(Kälin, ...)

Les moyens supplémentaires d'un montant de 485 000 000 francs doivent être utilisés comme augmentation extraordinaire de l'actuelle contribution suisse au Green Climate Fund (GCF) dans le cadre de la deuxième reconstitution du GCF pour les années 2024 à 2027.

(voir partie chiffrée crédit budgétaire A231.0329, ...)

Conseil fédéral	*Commission du Conseil national*	*Commission du Conseil des Etats*
	DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR	
	311 Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse)	
	A200.0001 Charges de fonctionnement (enveloppe	
	Majorité	**Minorité** (Wyss, ...) Les crédits supplémentaires d'un montant de 25 000 000 de francs sont destinés au renouvellement du réseau de radars météorologiques. *(voir partie chiffrée crédit budgétaire A200.0001)*
	DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE JUSTICE ET POLICE	
	403 Office fédéral de la police (fedpol)	
	A231.0149 Tâches extraordinaires de protection incombant aux cantons et villes	
	Majorité	**Minorité** (Sollberger, ...) Le service concerné de l'administration fédérale est chargé de mener des négociations complémentaires avec la France concernant une participation financière aux coûts de sécurité payés par la Suisse lors du sommet du G7 en 2026. *(voir partie chiffrée crédit budgétaire A231.0149)*

Conseil fédéral	*Commission du Conseil national*	*Commission du Conseil des Etats*
		DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
		708 Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
		A231.0230 Suppléments accordés à l'économie laitière
		Les moyens supplémentaires, d'un montant de 15 000 000 de francs, doivent être utilisés pour couvrir les coûts supplémentaires dus à la sécheresse dans la production laitière.
		(voir partie chiffrée crédit budgétaire A231.0230; ...)
	DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'ÉNERGIE ET DE LA COMMUNICATION	
	805 Office fédéral de l'énergie (OFEN)	
	A236.0118 Apport au fonds alimenté par le supplément perçu sur le réseau	
	Majorité	**Minorité I** (Kälin, ...) Les moyens supplémentaires d'un montant de 485 000 000 francs doivent être utilisés comme apport extraordinaire pour accélérer le développement de l'énergie solaire et des rétributions de l'injection. *(voir partie chiffrée crédit budgétaire 202/A231.0329, ...)*
		Minorité II (Gysin Greta, ...) Les moyens supplémentaires d'un montant de 485 000 000 francs doivent être utilisés comme apport extraordinaire pour accélérer le développement de l'énergie solaire et des rétributions de l'injection. *(voir partie chiffrée crédit budgétaire A236.0118)*
	810 Office fédéral de l'environnement (OVEV)	
	A236.0123 Nature et paysage	
	Majorité	**Minorité** (Gredig, ...) Les moyens supplémentaires d'un montant de 5 000 000 francs sont destinés à des projets cantonaux dans le domaine de la protection de la nature, prêts à être réalisés ou déjà en cours, et qui ont dû être reportés, échelonnés ou préfinancés par les cantons en raison de l'insuffisance des moyens fédéraux. *(voir partie chiffrée crédit budgétaire A236.0123; ...)*

Projet
du Conseil fédéral

du 18 septembre 2026

3

Arrêté fédéral II concernant les prélèvements sur le fonds d'infrastructure ferroviaire pour l'année 2026

Modification du xx décembre 2026

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'art. 4, al. 1, de la loi fédérale du 21 juin 2013[1] sur le fonds de financement de l'infrastructure ferroviaire,
vu le message du Conseil fédéral du 18 septembre 2026[2],

arrête :

I
L'arrêté fédéral III du 9 décembre 2025 concernant les prélèvements sur le fonds d'infrastructure ferroviaire pour l'année 2026 est modifié comme suit:

Art. 1, let. c

Les crédits budgétaires suivants sont approuvés pour l'exercice 2026 et prélevés sur le fonds d'infrastructure ferroviaire:

	francs
c. Nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA)	7 100 000

II
Le présent arrêté n'est pas soumis au référendum.

[1] RS **742.140**
[2] Non publié dans la FF
[3] FF **20XX** XXXX

Propositions
de la commission du Conseil national

du 11 novembre 2026

Propositions
de la commission du Conseil des Etats

du 17 novembre 2026